

# Comité Régional Olympique et Sportif du Limousin

## Rapport moral Assemblée générale 2017

Mesdames et messieurs les Présidents,  
Mesdames, messieurs, chers amis,

En ma qualité de Président du CROS Limousin, je vous remercie d'être présents à cette assemblée générale : c'est toujours un plaisir de vous retrouver pour ce moment privilégié qui, au-delà de son caractère statutaire, nous donne l'occasion de nous voir tous réunis pour échanger sur le CROS et son action ainsi que sur le sport limousin et son devenir. Mais cette Assemblée Générale prend un relief tout particulier puisque ce sera pour le CROS Limousin la dernière de l'olympiade sous cette forme ; ce sera aussi pour moi la dernière où je vous assènerai un rapport moral qui, comme l'espèrent mes amis du Bureau, ne devrait pas être cette fois trop long : enfin, peut-être. En effet, outre celle où nous devons voter la disparition du CROS Limousin, en décembre, il conviendra, pour ceux qui s'engageront de nouveau au service des ligues et comités régionaux pour promouvoir le développement du sport régional, de se retrouver l'an prochain dans un nouveau format : celui de l'Assemblée Générale du CROS de Nouvelle-Aquitaine. Je salue tout particulièrement Georges JACOBS, Président du CROS Poitou-Charentes, et Yves LABROUSSE, Vice-président du CROS Aquitaine, qui nous font l'amitié d'assister aujourd'hui à nos travaux. Je salue aussi Claude GAILLARD, Président du CDOS Dordogne et membre de notre comité régional de coordination, également présent ce soir.

Comme j'en ai pris l'habitude au cours des précédentes AG, je laisse le soin à Rima CAMBRAY, notre secrétaire générale, de vous faire état des principales actions menées par le CROS cette année, un état marqué par une nette baisse d'activité principalement due à une certaine désaffection dans les commissions de nombreux dirigeants accaparés par la fusion de leur propre structure. Pour sa part, Michel TERREFOND, notre trésorier, illustrera en chiffres ce bilan.

Je vais centrer mon propos sur une seule question ainsi que je l'ai fait l'an passé : celle de l'évolution de l'organisation sportive rendue nécessaire par la réforme territoriale voulue par la loi NOTRe et en application de l'annexe 5 de l'article L131-11 du Code du sport. Cependant, contrairement à l'année dernière, je ne l'aborderai pas pour vous rappeler qu'elle vous a été imposée dans l'urgence avec toutes les conséquences qui en ont résulté sur votre activité fédérale. Je vais l'aborder sous l'angle du devenir du mouvement olympique et sportif et tout particulièrement de celui de Nouvelle-Aquitaine. C'est une tâche délicate dans un contexte national, voire mondial, particulièrement incertain : car, pour ne citer qu'elles, que ce soient les élections présidentielles et législatives et, exceptionnellement cette année, celles concomitantes du CNOSF, ou que ce soit la décision du Comité International Olympique de confier ou non à Paris l'organisation des Jeux de 2024 en septembre prochain, tout un ensemble d'évènements aura un impact sur notre société et, a fortiori, sur nos mouvements. C'est donc un moment crucial pour nous autres, dirigeants engagés auprès de près de 1,4 million de licenciés et de 18 000 clubs de notre nouveau territoire, de rappeler notre attachement aux valeurs du sport, et, par delà, de la République, qui font du sport un

formidable levier de citoyenneté et d'épanouissement, sans oublier qu'il est aussi un levier de développement et de santé.

Pour ce qui nous concerne directement, il faut s'attendre à ce que 2017 soit une période de transition au cours de laquelle nous devons poser de bonnes fondations pour le futur CROS de Nouvelle-Aquitaine. C'est ce que nous tachons de faire avec nos collègues d'Aquitaine et de Poitou-Charentes dans le cadre des réunions du Comité de Coordination Régional. Les premiers travaux consistent à rédiger le traité de fusion où chacun trouve toute sa place. Mais ce n'est pas toujours aisé de faire comprendre qu'il nous faut désormais penser ensemble Nouvelle-Aquitaine et non, comme par le passé, chacun pour soi voire en concurrence, certains se disant que la raison du plus gros est toujours la meilleure. C'est de cette capacité que nous pourrions prendre les décisions adéquates qui nous engageront pour l'avenir. Il nous a semblé en outre utile de nous faire accompagner par deux cabinets, Accord Sport et Ellipse avocats, ce dernier étant plus spécifiquement chargé des questions sociales. Nous nous sommes déjà accordés sur des points comme la localisation du siège, à Bordeaux, la répartition du pilotage des actions au regard des compétences présentes sur les trois sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers, etc. tout cela devant nous mener à une validation du traité fin septembre et une fusion effective en janvier 2018. Mais après ? Après, au-delà des personnes qui dirigeront le futur CROS, il faudra réussir cette fusion, mettre en œuvre le Plan Sport et Territoire, puis imaginer l'avenir du MOS et du sport régional en général.

#### 1 – Réussir la fusion :

Tout ne sera pas dans le traité de fusion. Il appartiendra aux nouveaux dirigeants de bâtir le nouveau CROS, un CROS qui devra être capable d'agir rapidement avec efficacité. Mais, sans être pessimiste – vous savez que ce n'est pas dans mon naturel –, il faut avoir conscience que les trois ans qui s'ensuivront seront difficiles et conduiront peut-être parfois à des choix douloureux. A titre d'exemple, il leur faudra s'engager immédiatement et fermement dans trois chantiers complexes auxquels il sera confronté :

- Le premier concerne les personnels. S'il est dans la volonté des dirigeants actuels de maintenir le personnel dont la qualité est reconnue sur les trois sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers, il ne faut pas exclure une probable réorganisation qui nécessitera de faire évoluer certains postes, notamment s'il s'avère qu'il existe des doublons, voire, et ce serait là bien pire, de devoir reconsidérer le format du CROS au regard d'un modèle économique amené lui-même à être repensé. Sur ce point, il faut s'attendre à ce que nos partenaires institutionnels qui, pour partie, contribuent au financement de nos emplois y soient particulièrement attentifs. Il conviendra donc de savoir répondre aux interrogations des salariés tout en leur tenant un langage de vérité et en étant garant de leur devenir.
- Le second concerne le fonctionnement. La réforme territoriale obligera à faire évoluer les méthodes de travail et même en trouver de nouvelles, en fait, faire place aux idées et à l'innovation sans perdre de vue la nécessaire qualité des services que le CROS se doit de rendre, voire l'amélioration de celle-ci. Pour y parvenir il faudra un engagement fort des bénévoles et des salariés et mobiliser leurs compétences mais ce sera là un gage fort de sa réussite.
- Le troisième concerne les maisons régionales des sports. Le futur CROS aura sûrement à faire face à la demande de la Région d'une harmonisation dans le mode de gestion des deux maisons régionales des sports, celle de Bordeaux et celle de Limoges, dont elle est propriétaire. Cela nécessitera une forte capacité de négociation pour qu'en définitive chacun

des partenaires en ressorte gagnant. Mais il ne faut pas négliger le risque qu'il soit imposé au CROS d'assurer une gestion totale de ces équipements, l'obligeant ainsi à disposer du personnel ad-hoc alors que parallèlement il lui faudrait réduire la voilure : ce serait là au détriment du rôle du CROS et, en particulier, des services qu'il rend aux ligues et comités, et au sport en général, alors même que, dans le même temps, ces mêmes partenaires souhaiteraient faire du MOS des opérateurs pour des missions qu'ils ne sont plus eux-mêmes en capacité d'assurer.

## 2 – Mettre en œuvre le Plan Sport et Territoire :

La réforme territoriale est une forte occasion de repenser notre éco-système. C'est pourquoi le Comité National Olympique et Sportif Français a souhaité réformer profondément la gouvernance de ses structures déconcentrées et surtout que chaque région soit dotée d'un Plan Sport et Territoire élaboré en concertation par le CROS et les CDOS. Ce PST qui doit reprendre les quatre thématiques déléguées aux CROS et CDOS par le CNOSF : sport, santé et bien-être, sport, éducation et citoyenneté, sport et professionnalisation, sport et politiques publiques, vise à donner un cadre à un véritable projet régional de développement cohérent et ainsi répondre aux enjeux forts auxquels le MOS doit répondre.

Cette démarche volontariste nécessite une vision partagée par le CROS et les CDOS présents sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, ce qui suppose de leur part une montée en compétences par la mutualisation et une modernisation de leurs relations. Cela signifie qu'il leur appartiendra de prendre en compte les diversités mais aussi les complémentarités et les savoir-faire, ce qui n'est pas si évident. Il leur faudra aussi répondre à l'exigence d'impulser la pratique sportive partout et d'animer les territoires en tenant compte de leur spécificité géographique : rural, montagne, littoral ce qui nécessite par exemple de s'ouvrir sur le tourisme tout en surmontant la question des distances considérables qui pèsera lourdement sur l'indispensable dialogue au sein du MOS ou avec les partenaires. Mais, en définitive, ce projet régional, en étant déployé sur l'ensemble du territoire pour plus de proximité, devrait répondre aux besoins et attentes des structures déconcentrées des Fédérations et des clubs, notamment en matière d'emplois dont il faudra assurer la pérennité, tout en rendant plus lisibles et efficaces ses actions.

Ce PST participera en outre à l'assise de la légitimité et de la reconnaissance du MOS auprès de l'ensemble de ses partenaires et ne fera pas de nous un simple opérateur de la puissance publique. Ainsi, forts de propositions ambitieuses résultant des échanges et s'enrichissant des différences, le PST, votre PST, permettra de provoquer le débat de façon argumentée et constructive, notamment au sein de la Conférence Territoriale du Sport que le MOS a appelée de ses vœux et qui a été installée par la Région et l'Etat le 3 décembre dernier à Poitiers.

## 3 – Imaginer l'avenir :

Si le Plan Sport et Territoire devrait contribuer à donner aux dirigeants une certaine visibilité à moyen terme en matière de politique sportive, il me semble qu'il devra être le socle d'une nouvelle dynamique pour aller rapidement bien au-delà et renforcer la contribution du MOS à l'équilibre de la société sur notre territoire. Car aujourd'hui, tout bouge autour de lui.

Ainsi, on assiste à une mutation profonde dans la demande sociale de pratique sportive où la compétition n'est plus une priorité. Par ailleurs, l'offre de pratique est en entrain de se diversifier

avec le développement d'un secteur marchand (salles privées, coaching...) qui multiplie les initiatives aux côtés du secteur associatif. Enfin, le développement du numérique favorise une certaine forme d' « uberisation » du sport qui risque de mettre à mal les fondements mêmes de notre système fédéral, c'est-à-dire les clubs.

Il conviendra donc que le mouvement sportif néo-aquitain, tout en améliorant et étendant ses services rendus aux usagers (ligues, comités, clubs mais aussi collectivités), notamment en utilisant les nouvelles technologies, s'interroge sur ce qu'il veut que soit le sport de demain : il est le premier concerné. Pour cela, une réflexion prospective à 10 ans me semble indispensable. Cette réflexion devrait enrichir les travaux de la Conférence territoriale des sports dès lors que ses promoteurs ne l'utilisent pas seulement comme outil de concertation liée à des échéances électorales mais pour élaborer des propositions ambitieuses et adaptées à notre territoire qui leur permettent de s'investir dans le droit fil de l'assertion de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport, adoptée par l'UNESCO et partagée par le CIO : « la pratique de l'éducation physique et du sport est un droit fondamental pour tous ».

J'en arrêterai là pour ce qui est de ma vision de l'avenir du CROS. Mais je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans adresser tous mes remerciements :

- d'abord à tous les bénévoles engagés au sein du CROS et à tous les salariés qui ont joué pleinement leur rôle dans la mise en œuvre de notre projet de développement, ce qui, je le rappelle, nécessite de leur part du temps, de la compétence et de la rigueur ;
- ensuite à nos principaux partenaires institutionnels :
  - Monsieur Patrick BAHEGNE, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports, Madame Marie-Noëlle DESTANDAU, cheffe du pôle sport ainsi que tous les agents du pôle de Limoges et en particulier Monsieur Aurélien CURBELIÉ qui est constamment à notre écoute et avec lequel nous avons toujours grand plaisir à travailler. Je sais gré spécifiquement à Monsieur le Directeur régional d'avoir transmis au CNDS notre message demandant que soit réservé un traitement tout particulier aux structures sportives régionales engagées dans le processus de fusion : il semble pour partie avoir été entendu.
  - la Région qui apporte son soutien au projet du CROS Limousin et particulièrement Madame Nathalie LANZI, Vice-présidente du Conseil Régional, et la direction des sports, de la vie associative et de l'égalité dirigée par Marc LE MERCIER. Merci à Laurent LENOIR, Conseiller Régional, que je salue ici, de leur transmettre ces remerciements.

Outre pour leur soutien financier, il faut particulièrement remercier l'Etat et la Région et les féliciter pour avoir décidé de mettre en place de la Conférence Territoriale des Sports, une première en France, laquelle nous permettra, j'en suis persuadé, de faciliter à travers un dialogue permanent la construction de politiques cohérentes à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

- enfin, à la presse et à nos partenaires privés : le Crédit Mutuel, Harmonie Mutuelle, Décathlon Limoges, La Poste... avec lesquels nous sommes arrivés au terme de nos conventionnements et qui, je l'espère, sauront manifester leur intérêt pour ce nouveau CROS Nouvelle-Aquitaine.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Régis FOSSATI  
Président du CROS Limousin